Département de Loire-Atlantique

Arrondissement de Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

N°DEL2024-12-02

Nombre de conseillers :

En exercice :	33
Présents :	21
Votants :	29

Date du Conseil municipal

18 décembre 2024

Reçu à la Sous-Préfecture de Saint-Nazaire le

20 DEC. 2024

Publié le :

20 DEC. 2024

Certifié exact,
Le Maire

Jean-Claude PELLETEUR

MAIRIE DE PORNICHET LOIRE-ATLANTIQUE

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Date de convocation : 12 décembre 2024

Présents : M. ALLANIC Jean-Paul - M. BEAUREPAIRE Christian - Mme BOUYER Josiane - M. CAZIN Fabien - Mme CHUPIN Michelle - M. DAGUIZE Christophe - M. DONNE Antoine - Mme FALOURD Nadine - Mme FRAUX Valérie - M. GILLET Dominique - M. GUGLIELMI Anthony - Mme GUINCHE Laëtitia - Mme JARDIN Isabelle - Mme LOILLIEUX Arlette - Mme MARTIN Frédérique - M. NICOSIA Michaël - Mme PRUKOP Christine - M. RAHER Rémi - Mme ROBERT Josiane - M. SIGUIER Romain - M. PELLETEUR Jean-Claude.

Pouvoirs :
Mme DESSAUVAGES Nicole a donné pouvoir à M. DONNE Antoine
M. DOUCHIN Alexandre a donné pouvoir à Mme LOILLIEUX Arlette
M. DUPONT-BELOEIL Patrick a donné pouvoir à M. DAGUIZE Christophe
Mme GARRIDO Hélène a donné pouvoir à M. CAZIN Fabien
Mme LE FLEM Isabelle a donné pouvoir à Mme JARDIN Isabelle
Mme LE PAPE Dominique a donné pouvoir à M. GUGLIELMI Anthony
M. MORVAN Frédéric a donné pouvoir à Mme BOUYER Josiane
Mme TESSON Elisabeth a donné pouvoir à Mme GUINCHE Laëtitia

Absent(s) :
M. BELLIOT Robert - M. CAUCHY Stéphane.

Excusé(s) :
Mme DIVOUX Marilyn - Mme MANENT Aline-Florence -Mme DESSAUVAGES Nicole - M. DOUCHIN Alexandre - M. DUPONT-BELOEIL Patrick - Mme GARRIDO Hélène - Mme LE FLEM Isabelle - Mme LE PAPE Dominique - M. MORVAN Frédéric - Mme TESSON Elisabeth.

Secrétaire de Séance : Antoine DONNE

EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : Monsieur RAHER, Conseiller Municipal

EXPOSE :

La présente décision modificative est la troisième modification apportée au budget primitif 2024 du budget principal. Seul ce dernier est concerné.

L'objectif de cette étape budgétaire est de prendre en compte les réalisations connues aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Le budget principal s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 012	Charges de personnel et frais assimilé	160 000,00	chap. 013	Atténuation de charges	-75 000,00
chap. 014	Atténuations de produits	5 943,00	chap. 70	Produits des services et du domaine	115 590,00
			chap. 73	Impôts et taxes	145 193,00
			chap 731	Fiscalité locale	122 764,00
			chap. 74	Dotations et participations	129 765,00
			chap. 76	Produits financiers	255 000,00
			chap. 75	Autres produits de gestion courante	-20 380,00
			chap. 77	Recettes exceptionnelles	28 000,00
	Total Dépenses réelles	**165 943,00**		**Total Recettes réelles**	**700 932,00**
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transferts entre sections		chap. 042	Transferts entre sections	5 000,00
chap. 023	Virement à la section d'investissement	539 989,00			
	Total Dépenses d'ordre	**539 989,00**		**Total Recettes d'ordre**	**5 000,00**
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	705 932,00		TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	705 932,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	65 000,00	chap. 10	Dotations, fonds divers et reserves	-321 726,00
chap. 20	Immobilisations incorporelles	5 657,00	chap. 13	Subventions dinvestissement reçues	-1 218 630,00
chap. 21	Immobilisations corporelles	-3 236 166,00	chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	-2 401 142,00
chap. 23	Immobilisations en cours	-171 000,00	chap. 024	Produits des cessions d'immobilisations	70 000,00
chap 45	Opérations pour compte de tiers	626 312,00	chap 45	Opérations pour compte de tiers	626 312,00
	Total Dépenses réelles	**-2 710 197,00**		**Total Recettes réelles**	**-3 245 186,00**
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transferts entre sections	5 000,00	chap. 040	Transferts entre sections	
			chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	539 989,00
	Total Dépenses d'ordre	**5 000,00**		**Total Recettes d'ordre**	**539 989,00**
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	-2 705 197,00		TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	-2 705 197,00

DELIBERATION :

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU l'instruction budgétaire et comptable M57 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget,
VU la délibération du 13 décembre 2023 approuvant le budget primitif 2024,
VU le règlement budgétaire et financier de la Commune de Pornichet,
VU l'avis favorable de la commission finances et affaires générales du 11 décembre 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,

Adoptée à la majorité

Votants :	Pour :	Contre :	Abstention :
29	28	0	1 (Mme FRAUX)

Le Conseil Municipal,

- Approuve la décision modificative n°3 pour le budget principal de l'exercice 2024, section par section, sans vote formel sur chacun des chapitres.

Pour le budget principal :

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 705 932 € : approbation par 28 votes pour et 1 abstention (Madame FRAUX).
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à – 2 705 197 € : approbation par 28 votes pour et 1 abstention (Madame FRAUX).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Jean-Claude PELLETEUR,

MAIRIE DE PORNICHET
LOIRE-ATLANTIQUE

Le secrétaire de séance

Antoine DONNE

MAIRIE DE PORNICHET
LOIRE-ATLANTIQUE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être sais par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

N° DEL2024-12-02

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 18 DEC. 2024
Le Maire,
Jean-Claude PELLETEUR

Ville de PORNICHET

Reçu à la sous-préfecture de Saint-Nazaire le 20 DEC. 2024
Publié le 20 DEC. 2024
Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR

COMMUNE DE PORNICHET

BUDGET 2024

DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL

NOTE DE PRESENTATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2024

Sommaire :

I. Le budget principal. 2
A. La section de fonctionnement. 2
1. Les recettes de fonctionnement. 2
2. Les dépenses de fonctionnement. 3
B. La section d'investissement. 3
1. Les recettes d'investissement. 3
2. Les dépenses d'investissement. 4

La présente décision modificative est la troisième modification apportée au budget primitif 2024 du budget principal.
L'objectif de cette étape budgétaire est de prendre en compte les réalisations connues aussi bien en dépenses qu'en recettes.

I. Le budget principal.

A. La section de fonctionnement.

La décision modificative n°3 du budget principal s'équilibre à 705 932 € :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 012	Charges de personnel et frais assimilé	160 000,00	chap. 013	Atténuation de charges	-75 000,00
chap. 014	Atténuations de produits	5 943,00	chap. 70	Produits des services et du domaine	115 590,00
chap. 65	Autres charges de gestion courante	0,00	chap. 73	Impôts et taxes	145 193,00
			chap 731	Fiscalité locale	122 764,00
chap. 67	Dépenses exceptionnelles	0,00	chap. 74	Dotations et participations	129 765,00
			chap. 76	Produits financiers	255 000,00
			chap. 75	Autres produits de gestion courante	-20 380,00
			chap. 77	Recettes exceptionnelles	28 000,00
	Total Dépenses réelles	**165 943,00**		**Total Recettes réelles**	**700 932,00**
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transferts entre sections		chap. 042	Transferts entre sections	5 000,00
chap. 023	Virement à la section d'investissement	539 989,00			
	Total Dépenses d'ordre	**539 989,00**		**Total Recettes d'ordre**	**5 000,00**
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	705 932,00		TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	705 932,00

1. Les recettes de fonctionnement.

Pour les recettes de fonctionnement, la présente décision modificative intègre des transferts de crédits entre chapitre et des ajustements récurrents de fin d'année qui sont fonction des réalisations comme :

- L'atténuation de charges (-75 K€) estimée en réalisation à 40 K€ alors que 115 K€ étaient inscrits au BP 2024,
- Les produits de services et ventes diverses (+ 116 K€) concernent, à part égale, le transfert de crédit du compte 752 et l'ajustement des redevances des services périscolaires et d'enseignement,
- La dotation Solidarité Communautaire (+ 95 K€) à la suite de la notification (1 143 K€),
- Le reversement sur les paris hippiques (+ 8 K€),
- La taxe sur les terrains devenus constructibles (+ 42 K€),
- Les rôles supplémentaires et complémentaires (+ 20 K€),
- Les droits de mutation (+ 150 K€) anticipés à 1 650 K€ pour une inscription au BP 2024 de 1 500 K€,
- Le produit du casino (+ 30 K€),
- La taxe de séjour (- 78 K€) qui tient compte de la fréquentation estivale,
- La participation de la CAF (+ 130 K€),
- Les intérêts de placement des comptes à terme (+255 K€),
- Les recettes exceptionnelles (+28 K€) constitués essentiellement de remboursements sur exercices antérieurs,
- L'ajustement des crédits pour l'amortissement de subventions d'investissement (+ 5 K€).

2. Les dépenses de fonctionnement.

Pour les dépenses de fonctionnement, les transferts de crédits et ajustements portent sur :

- Des compléments de crédits pour la masse salariale (+ 160 K€) à la suite de décisions intervenues après le vote du budget primitif 2024 (revalorisation du SMIC, du point d'indice, organisation des élections et versement d'un capital décès),
- Les atténuations de produits sur reversement de fiscalité et restitution au titre des dégrèvements (+ 6 K€), estimées à 1 348 K€ inscrites au BP 2024 (1 342 K€).

Ces modifications de fonctionnement entraînent un ajustement de l'autofinancement (le virement à la section d'investissement) de 540 K€.

B. La section d'investissement.

La section d'investissement s'équilibre à en dépenses comme en recettes à – 2 705 197 € :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	65 000,00	chap. 10	Dotations, fonds divers et reserves	-321 726,00
chap. 20	Immobilisations incorporelles	5 657,00	chap. 13	Subventions dinvestissement reçues	-1 218 630,00
chap. 21	Immobilisations corporelles	-3 236 166,00	chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	-2 401 142,00
chap. 23	Immobilisations en cours	-171 000,00	chap. 024	Produits des cessions d'immobilisations	70 000,00
chap 45	Opérations pour compte de tiers	626 312,00	chap 45	Opérations pour compte de tiers	626 312,00
	Total Dépenses réelles	**-2 710 197,00**		**Total Recettes réelles**	**-3 245 186,00**
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transferts entre sections	5 000,00	chap. 040	Transferts entre sections	
			chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	539 989,00
	Total Dépenses d'ordre	**5 000,00**		**Total Recettes d'ordre**	**539 989,00**
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	-2 705 197,00		TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	-2 705 197,00

1. Les recettes d'investissement.

Les recettes d'investissement sont notamment actualisées avec :

- Le FCTVA (- 222 K€) compte tenu de la notification effectuée par les services préfectoraux (1 908 K€,
- Le produit de la taxe d'aménagement (-100 K€), estimée à 200 K€ pour une inscription au BP 2024 de 300 K€,
- Les subventions pour travaux qui seront encaissées sur 2025 au lieu de 2024 (- 1 160 K€) dont (658 K€) concernant l'AP Front de Mer, 300 K€ pour extension de la crèche, 152 K€ pour le Pouligou et 50 K€ pour la prestation France Relance au titre de la sécurité informatique,
- Les amendes de police (- 108K €) compte tenu de la notification,
- L'ajustement des subventions à la suite des notifications (+ 50 K€)
- L'ajustement de l'inscription du recours à l'emprunt (- 2 401 K€),
- Le produit des cessions immobilisations est porté à 350 K€ (+ 70 K€)

2. Les dépenses d'investissement.

Pour les dépenses d'investissement, les ajustements concernent :

- Le remboursement du capital de la dette suite à l'encaissement de l'emprunt sur 2024 et non connu au moment du BP 2024 (+ 65 K€),
- Les frais d'études (+70 K€) dont une inscription de 400 K€ sur l'autorisation de programme du CTM,
- Les licences et logiciels informatiques (- 64 K€) dont 50 K€ pour les prestations France relance qui seront effectuées sur 2025 et non 2024,
- Le montant des travaux réalisés et engagés sur 2024 par rapport aux inscriptions budgétaires 2024 (- 3 561 K€) crédits qui seront réinscrits sur 2025,
- L'autorisation de programme Cœur de ville (+ 325 K€),
- L'autorisation de programme Désordres de l'hippodrome (– 95 K€),
- L'inscription de crédit pour versement avance sur travaux (– 76 K€),
- L'ajustement des crédits pour l'amortissement des subventions d'investissement (+ 5 K€)

Et l'inscription de crédits en dépense et recette pour :

- Les opérations sous mandat relatives à l'avenant de co-maitrise d'ouvrage avec la CARENE des travaux eaux usées du Front Mer Tranche 2 (+ 626 K€),

S²LO

Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de PORNICHET
Utilisateur : LANDREIGNE Louise

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL2024_12_02**
Objet :	**Exercice 2024 – Décision modificative n°3 pour le budget principal**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-18 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.3 - décisions modificatives (DM) et délibérations ayant une DM en annexe
Identifiant unique :	044-214401325-20241218-DEL2024_12_02-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 044-214401325-20241218-DEL2024_12_02-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 1a. DM n°3.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20241218-DEL2024_12_02-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	162.7 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : 1b. DM n°3_Note de présentation.pdf Nom métier : 21_RP-044-214401325-20241218-DEL2024_12_02-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	185.3 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 1c. DM n°3_Page de signature.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20241218-DEL2024_12_02-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	148.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 décembre 2024 à 11h13min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 décembre 2024 à 11h46min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2024 à 11h46min30s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2024 à 11h46min38s	Reçu par le MI le 2024-12-20